

avec nous après que lecture en a été faite, *Montassin Pressac 27*

N° 97
Dées
de
Bégué Pauline

L'an mil huit cent quatre vingt trois et le neuf Décembre à onze heures du matin, par devant nous Pressac Etienne, adjoint délégué, officier de l'état civil de la commune de Blagnac, arrondissement de Toulouse, département de la Haute Garonne. Ont comparu les sieurs Bonnemaison Jean, âgé de quarante-neuf ans, blanchisseur, et Montassin Antoine, âgé de quarante-neuf ans, propriétaire demeurant tous deux à Blagnac, département de la Haute Garonne, au vu de la défunte, lesquels ont déclaré que la nommée Bégué Pauline, âgée de vingt-cinq ans, native de Blagnac, département de la Haute Garonne, sans profession, demeurant à Blagnac, fille de Bégué Jean Baptiste et de Bessières Chérise, épouse de Bessières Raymond Jean chrysostome est décédée le neuf décembre, à deux heures du matin, dans sa maison, sise à Blagnac. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite. *Montassin Pressac 27*

N° 98
Dées
de
Couture Jeanne

L'an mil huit cent quatre vingt trois et le Onze Décembre à onze heures du matin, par devant nous Pressac Etienne, adjoint délégué, officier de l'état civil de la commune de Blagnac, arrondissement de Toulouse, département de la Haute Garonne, ont comparu les sieurs Bonnemaison Jean, âgé de quarante-neuf ans, blanchisseur et Montassin Antoine, âgé de quarante-neuf ans, propriétaire demeurant tous deux à Blagnac, département de la Haute Garonne, au vu de la défunte, lesquels ont déclaré que la nommée Couture Jeanne, âgée de soixante-sept ans, native de Blagnac, département de la Haute Garonne, sans profession, demeurant à Blagnac, fille de Couture Jean et de Barquerite Hérisson, veuve de Hérisson Lussan, est décédée le onze décembre à dix heures du matin, dans sa maison, sise à Blagnac. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite. *Montassin Pressac 27*

N° 99
Mariage
de
Delas
François Pascal
Salvi
avec
St Aubin
Marie Rose

L'an mil huit cent quatre vingt trois et le treize décembre, à dix heures du matin, par devant nous Pressac Etienne, adjoint délégué, officier de l'état civil de la commune de Blagnac, arrondissement de Toulouse, département de la Haute Garonne, ont comparu le sieur Delas, François, Pascal, Salvi, né à St Juéry, arrondissement d'Albi, Tarn, le quatre Avril mil huit cent cinquante huit, ainsi qu'il résulte de l'extrait en forme qu'il nous a remis, officier, demeurant à Toulouse, fils majeur de Delas François, âgé de cinquante ans, ouvrier à l'usine du saut du Tarn, demeurant à St Juéry, département du Tarn et de Andrieu Marie



âgé de cinquante-un ans, sans profession, demeurant à St Juéry, procédant avec le consentement et en présence de ses père et mère. Et demoiselle St Aubin, Marie Rose, née à Blagnac, département de la Haute Garonne, le vingt-cinq Avril, mil huit cent soixante-cinq, ainsi qu'il résulte de l'extrait en forme qu'elle nous a remis demeurant à Blagnac, fille mineure de St Aubin Jean Marie Auguste, décédé à Blagnac, le vingt février mil huit cent quatre vingt, ainsi qu'il résulte de l'extrait en forme qu'on nous a remis, et de Marie Clementine Salles, âgée de trente-neuf ans, sans profession, demeurant à Blagnac, procédant avec le consentement et en présence de sa mère. Lesquels, après avoir déclaré, sur notre interpellation qu'il a été fait un contrat de mariage par moi devant M. Felix Daverdek, notaire à Toulouse, le onze décembre mil huit cent quatre vingt trois, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont la publication ont été faites en cette commune et en celle de Toulouse les dimanches deux et dix décembre sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées, ainsi que du chap. 6 du code civil, tit. 5. du mariage, faisant droit à la requête des comparants, nous leur avons

meu)
Cela s'est
Rue St
Delas
C. B
Amurion
Pressac
Aquitain

demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. D'après leurs réponses séparées et affirmatives, nous avons prononcé au nom de la loi, que lesdits Delas François et Marie Rose sont unis par le mariage. Dont acte a été fait et passé et les portes ouvertes, en présence des père et mère des époux et de Bruel Jean Baptiste, instituteur, âgé de trente-deux ans, qui a déclaré n'être point parent des époux; de Croizat François, âgé de quarante ans, premier maître d'école des époux; de Guillard Auguste, âgé de quarante-quatre ans, boulanger qui a déclaré n'être point parent des époux; de Bonnemaison Jean, âgé de quarante-neuf ans, blanchisseur, qui a déclaré n'être point parent des époux, tous quatre demeurant à Blagnac, témoins majeurs, lesquels, ainsi que les époux, le père de l'époux, la mère de l'épouse, ont signé avec nous. La mère de l'époux a déclaré ne savoir.

Delas François
Rue St Aubin
Aquitain
Delas François
Clementine de Salles
Pressac 27